RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SCI 86PA89I

P.V. d'assemblée générale extraordinaire
Le15/07/2025

La séance débute à 14h00

Tous les associés sont présents.

**Ordre du jour** : Modification de l'article 4 (siège social)

**Première résolution**
Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2025, l'article 4 des statuts est modifié tenant compte du transfert de siège social :

« Article 4 – siège social
Le siège social est fixé à Rennes 35000, 30 avenue Sergent Maginot »

Le reste de l'article demeure inchangé.
La décision est prise à l'unanimité des associés.

Dominique Milon [redacted]

Joëlle Milon Pierre Milon [redacted]

Anne Milon [redacted]

Isabelle Milon [redacted]